



**BILAN D'ETAPE DU 31 MARS 2020
INFORMATIONS AUX FAMILLES ET VISITES**

✚ **CONFINEMENT :**

Les dernières recommandations du Gouvernement, en date de ce weekend, préconisent **un isolement strict des résidents en chambre.** A savoir : porte fermée, plus d'animation, plus de repas en salle commune.

A ce jour, il n'y a toujours aucun cas de COVID 19 déclaré parmi les résidents et le personnel.

Les dernières suspicions ont été levées suite à des tests de contrôle.

Nous pouvons donc en conclure, au bout de quasiment 1 mois de confinement, que nos résidents ne sont pas porteurs du COVID 19.

En conséquence et **en l'absence de suspicion de cas,** le rapport bénéfice-risque n'est pas en faveur d'un **confinement strict des résidents en chambre.**

A ce titre, **et en l'absence de tout cas suspect,** nous continuons de fonctionner comme les semaines précédentes :

- En intégrant des organisations **évitant de regrouper les résidents,**
- En y intégrant **une vigilance accrue** sur tout signe potentiellement alertant.

✚ **EVOLUTIONS :**

- Les résidents sont laissés libres de rester dans leur chambre ou d'en sortir, en fonction de leur humeur et/ou de leurs troubles,
- La température corporelle est prise deux fois par jour,
- Les animations s'organisent pour toucher au maximum 5 résidents à la fois, en conservant entre eux des distances de sécurité,
- Les services s'organisent pour servir les repas en chambre matin, midi et soir,
- Les agents se sectorisent pour cibler les résidents pris en charge et éviter les interactions physiques avec les autres résidents.

En cas de suspicion chez un résident, celui-ci reste confiné en chambre, comme les autres résidents ayant été en contact, jusqu'au retour du test.

✚ **PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PDCA) :**

Entre le lundi 30 mars et le mercredi 1^{er} avril, les agents vont mettre en pratique et tester le Plan de Continuation d'Activité. Celui-ci a pour but d'organiser les prises en charge en effectif minimal, en cas d'absentéisme massif.

Cet exercice permettra :

- de sensibiliser les résidents à l'organisation de crise (qui fait quoi comment),
- d'actualiser nos procédures au regard des limites constatées,
- d'être réactif et opérationnel si le cas se présentait à l'avenir.

Nous attirons votre attention sur le fait que durant ces journées, comme lors d'un PDCA réel, les accompagnements sont réduits à leur plus strict minimum. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.